



## VILLE D'AMBERT

### SYNTHESE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2020

Les lignes directrices retenues pour le budget 2020 consistent à continuer à maîtriser les charges et à préserver au mieux les équilibres fondamentaux dans le respect des orientations « politiques » suivantes :

**Politique fiscale** : maintien des taux d'imposition à leur niveau actuel.

**Produit des services** : comme vu en commissions et approuvé en conseil municipal, avec une légère variation de la plupart des tarifs, en fonction de l'augmentation de l'indice du coût de la vie.

**Masse salariale** : poursuite de la politique de maîtrise des effectifs avec un examen approfondi et au cas par cas des conditions de remplacement des agents (retraite, absences,...).

**Achats et charges externes** : poursuite d'une **gestion stricte**, avec une forte implication des responsables de service. De grosses améliorations ont été notées cette année comme l'année dernière, ceci sans perdre de vue la position de centralité de la commune.

**Gestion du patrimoine** : **politique d'optimisation du patrimoine** : mise en location maximale des biens et équipements de la commune, gestion quotidienne du parc locatif, amélioration du parc locatif, gestion stricte des impayés,...

**Maitrise de l'endettement** avec un encours devant se situer, au 31/12, aux alentours de 6 900 000 €. La stabilisation de l'encours de dette, en lien avec l'évolution de la capacité de désendettement doit rester un objectif impératif. L'emprunt devient, au vu de la conjoncture économique, un outil stratégique dans la gestion financière de la collectivité.

#### LES BUDGETS 2020

	Fonctionnement	Investissement	Total BP
Commune	7 479 320,31	5 718 749,56	13 198 069,87
Abattoir	112 508,00	240 103,00	352 611,00
Assainissement	372 263,64	866 599,00	1 238 862,64
Cinéma	238 630,00	63 996,79	302 626,79
Eau	171 900,00	575 787,19	747 687,19
Régie de chaleur	379 340,57	86 704,80	466 045,37
Régie de l'abattoir	625 500,00	0	625 500,00
<b>Total</b>	<b>9 379 462,52</b>	<b>7 551 940,34</b>	<b>16 931 402,86</b>

AR PREFECTURE

063-216300038-20200221-DEL2002032-DE  
Regu le 04/03/2020

## Budget 2020 de la commune

Globalement, le projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2020 s'équilibre de la manière suivante, dans le respect des orientations budgétaires rappelées ci-dessus et présentées lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 31 janvier 2020 :

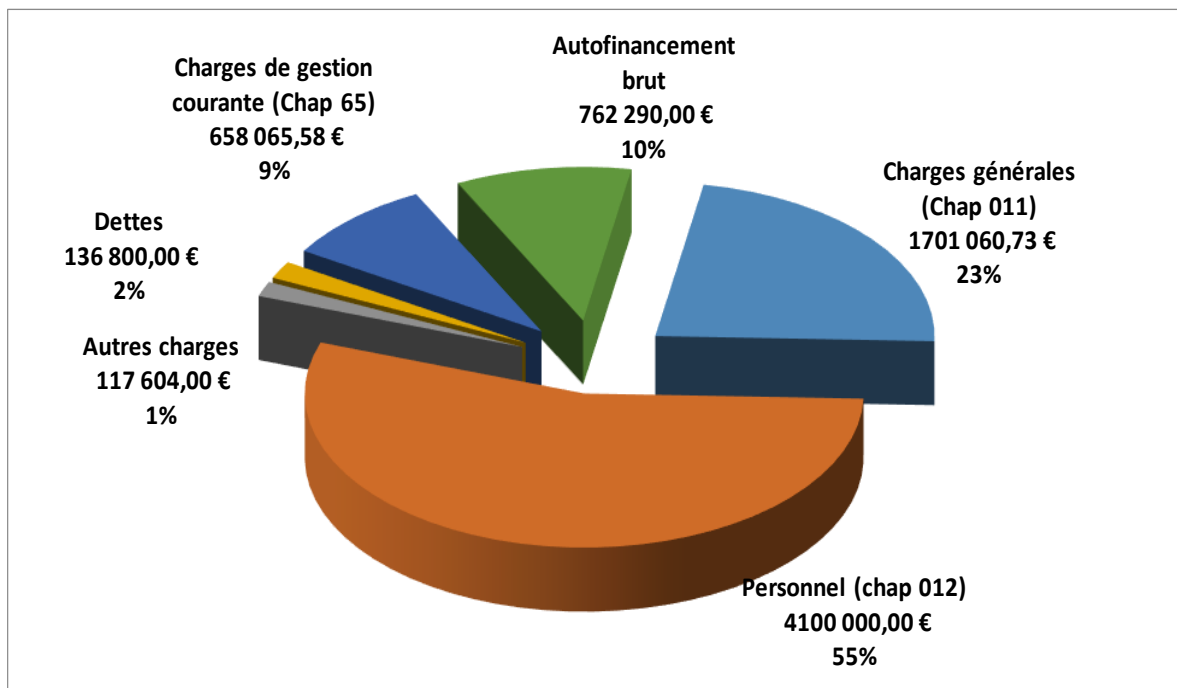
SECTION	Projet BP 2020
FONCTIONNEMENT	7 479 320,31 €
INVESTISSEMENT	5 718 749,56 €

Après avoir abordé dans une première partie les évolutions des différents postes budgétaires de la section de fonctionnement, nous évoquerons en second lieu les contours de la section d'investissement.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### A) LES DEPENSES

Le projet de budget 2020 comporte en dépenses un total de crédits de fonctionnement de : **7 479 320,31 €** réparties comme suit :



1. CHARGES DE GESTION (chapitre 011)

Les charges de gestion générale s'établissent à **1 701 060 €** contre 1 849 946,73 € au budget primitif 2019. Cette évolution à la baisse est notamment la conséquence d'une gestion rigoureuse. Ceci étant cette baisse ne doit pas faire perdre de vue la nécessité de poursuivre une politique de rigueur budgétaire, rendue indispensable par la baisse continue ces dernières années des dotations de l'Etat. Cela impose une gestion stricte des achats et des charges externes tout en gardant à l'esprit la position de centralité de la commune.

2. DEPENSES DE PERSONNEL (chapitre 012)

Pour les mêmes raisons que précédemment les prévisions en matière de personnel sont en baisse pour s'établir à **4 100 000 €** contre 4 280 830 € en 2019, et ce malgré la revalorisation du régime indemnitaire.

AR PREFECTURE

063-216300038-20200221-DEL2002032-DE  
Regu le 04/03/2020

3. CHARGES DE GESTION COURANTE (chapitre 65)

Au total, le chapitre 65, d'un montant de 658 065,58 € est stable en comparaison avec les prévisions 2019. A noter que ce chapitre prend en compte des prévisions budgétaires relatives aux sections de communes (art 658).

4. CHARGES FINANCIERES (chapitres 66 et 16)

Pour 2020, les prévisions de charge de la dette s'établissent à :

- 850 000 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital ;
- 136 800 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.

Il est à noter que ce chapitre ne prend pas en compte la dette contractée par l'EPF Smaf et que la commune rembourse également (103 200 €).

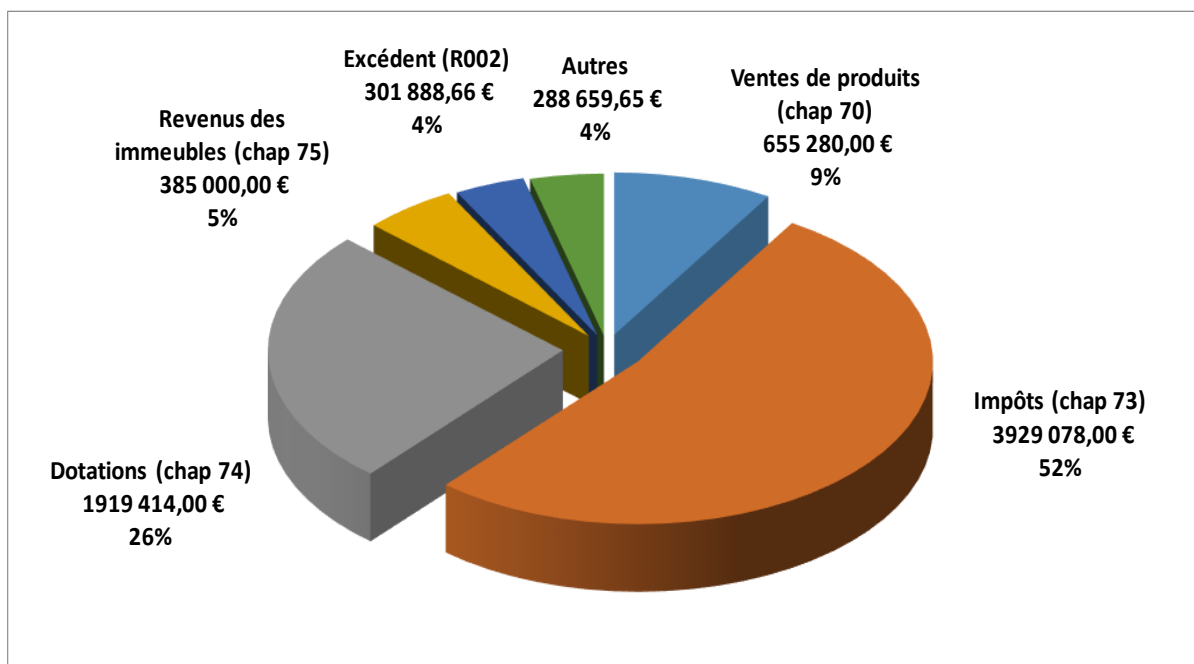
5. FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel, composé :

- des dotations aux amortissements pour 290 000 € ;
- du virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement (autofinancement complémentaire) pour 472 290 €.

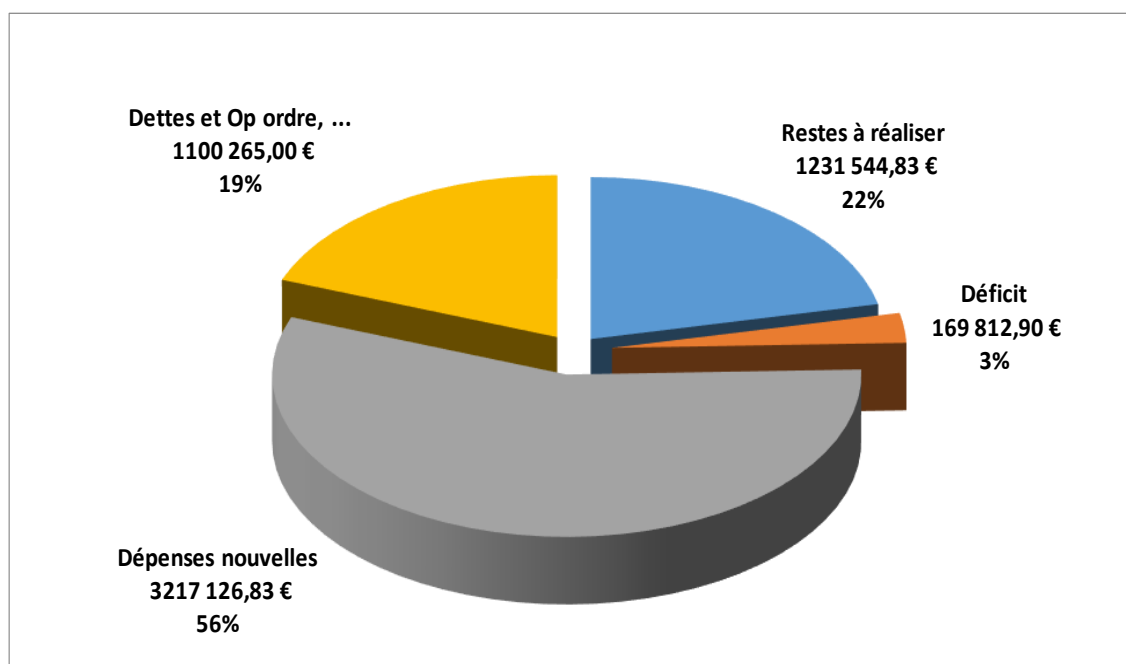
**B) LES RECETTES**

- Fiscalité : Maintien cette année encore des taux d'imposition à leur niveau actuel.
- Recettes du domaine : légère augmentation de la plupart des tarifs pour 2020.
- Politique d'optimisation du patrimoine : mise en location maximale des biens et équipements de la commune.



AR PREFECTURE

063-216300038-20200221-DEL2002032-DE  
Regu le 04/03/2020

A) LES DEPENSES 2020

- Les opérations nouvelles 2020 pour un montant total de 3 217 126,83 € avec notamment :
  - Matériel roulant et équipements – services technique et environnement : 75 000 €
  - Logiciels métiers (RH – Portail famille) : 22 500 €
  - Camping : Achat de 2 tentes cabanon : 20 000 € (y compris travaux en régie)
  - Poursuite travaux Maison des jeunes/Cité administrative : 2 000 900 €
  - Création du Guichet Unique de l'Habitat : 21 000 €
  - Lancement maîtrise d'œuvre Création du Centre technique municipal : 20 000 €
  - Travaux voiries urbaines et rurales : 265 000 €
  - Aménagement Centre-bourg : 203 000 €
  - Accessibilité Bâtiments Communaux (ADAP): 100 000 €
  - Vidéo-protection : 100 000 €
- La dette et les opérations non affectées (subv amortissables, immobilisations, subvention d'équipement) pour 1 100 265€  
dont le remboursement de la dette en capital (banque et EPF SMAF) à hauteur de 953 200 € pour les opérations immobilières.
- La reprise du déficit constaté au CA 2019 pour 169 812,90 €
- Les restes à réaliser de 2019 (opérations juridiquement engagées) pour 1 231 544,83€  
dont les plus significatives sont :
  - Voirie (La Murette, La Brugerette/La Chardie, Rue G, Douarre) = 153 545,05 €
  - Signalétique urbaine = 53 476,80 €
  - Quartier Saint Jean – République = 53 467,18 €
  - Terrain de Padel = 34 385,88 €
  - Résidence Jeunes Cité Administrative = 20 356,50 €
  - Renouvellement Eclairage Public = 19 808,40 €

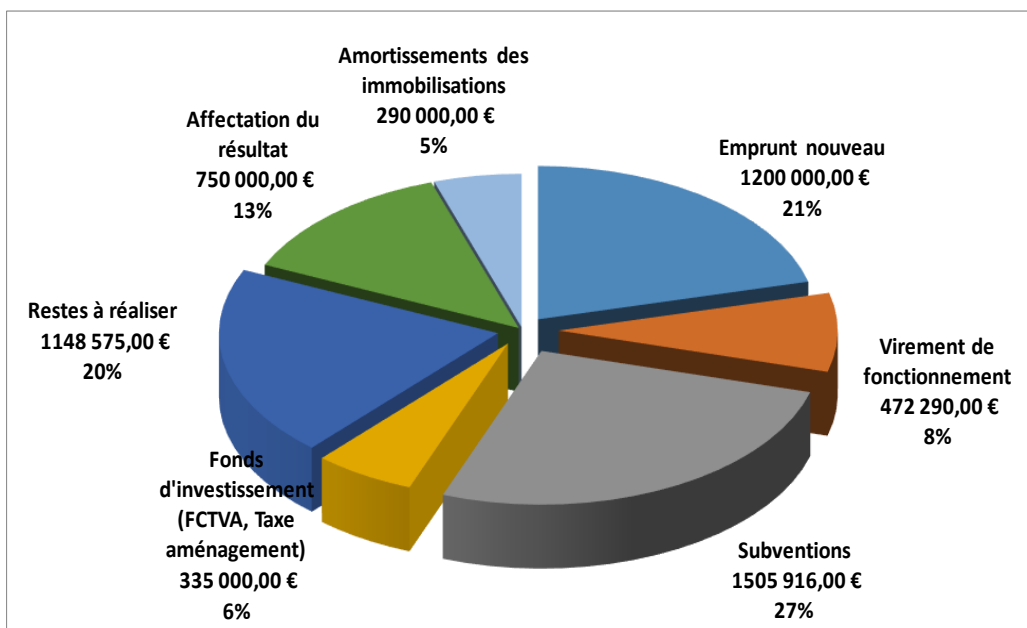
- Projet participatif = 15 353,28 €
- Réhabilitation Maison des Jeunes / Cité Administrative = 699 044,18 €
- Restauration église = 76 469,67 €
- Aménagement de bourg = 64 442,88 €

## B) LES RECETTES 2020

En 2020 la section d'investissement se compose de la manière suivante :

- **472 290 €** résulteront du virement de la section de fonctionnement ;
- **335 000 €** seront issus du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et de la taxe d'aménagement (ch 10)
- **1 505 916 €** correspondant aux subventions;
- **750 000 €** proviendront de l'affectation du résultat ;
- **290 000 €** correspondent à l'amortissement des immobilisations

Les restes à réaliser s'élèvent à 1 148 575,00 €. La section sera équilibrée par un emprunt de 1 200 000 €.



AR PREFECTURE

063-216300038-20200221-DEL2002032-DE  
Regu le 04/03/2020

## BP commune - Synthèse

		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Vote	Crédits 2020	7 479 320,31	7 177 431,65	4 317 391,83	4 570 174,00
Reports	RAR 2019	-	-	1 231 544,83	1 148 575,56
	Résultat reporté	-	301 888,66	169 812,90	-
	Total	7 479 320,31	7 479 320,31	5 718 749,56	5 718 749,56

Total Dépenses	13 198 069,87 €
Total Recettes	13 198 069,87 €



## BP 2020 - Budget annexe Abattoir

		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Vote	Crédits 2020	92 725,23	112 508,00	141 489,65	114 100,00
Reports	RAR 2019	-	-	25 470,45	126 003,00
	Résultat reporté	19 782,77	-	73 142,90	-
	Total	112 508,00	112 508,00	240 103,00	240 103,00

Total Dépenses	352 611,00 €
Total Recettes	352 611,00 €



AR PREFECTURE

063-216300038-20200221-DEL2002032-DE  
Regu le 04/03/2020

## BP 2020 - Assainissement

		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Vote	Crédits 2020	372 263,64	372 263,64	498 060,90	497 376,36
Reports	RAR 2019	-	-	368 538,10	80 713,33
	Résultat reporté	-	-	-	288 509,31
	<b>Total</b>	<b>372 263,64</b>	<b>372 263,64</b>	<b>866 599,00</b>	<b>866 599,00</b>

Total Dépenses	1 238 862,64 €
Total Recettes	1 238 862,64 €



## BP 2020 - Cinéma

		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Vote	Crédits 2020	238 630,00	215 962,76	57 030,00	63 996,79
Reports	RAR 2019	-	-	-	-
	Résultat reporté	-	22 667,24	6 966,79	-
	<b>Total</b>	<b>238 630,00</b>	<b>238 630,00</b>	<b>63 996,79</b>	<b>63 996,79</b>

Total Dépenses	302 626,79 €
Total Recettes	302 626,79 €



AR PREFECTURE

063-216300038-20200221-DEL2002032-DE  
Regu le 04/03/2020

## BP 2020 - Eau

		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Vote	Crédits 2020	171 900,00	171 900,00	395 148,39	395 284,23
Reports	RAR 2019	-	-	180 638,80	14 580,05
	Résultat reporté	-	-	-	165 922,91
Total		171 900,00	171 900,00	575 787,19	575 787,19

Total Dépenses	747 687,19 €
Total Recettes	747 687,19 €



## BP 2020 - Régie de chaleur

		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Vote	Crédits 2020	379 340,57	379 340,57	62 040,57	86 704,80
Reports	RAR 2019	-	-	-	-
	Résultat reporté	-	-	24 664,23	-
Total		379 340,57	379 340,57	86 704,80	86 704,80

Total Dépenses	466 045,37 €
Total Recettes	466 045,37 €



AR PREFECTURE

063-216300038-20200221-DEL2002032-DE  
Regu le 04/03/2020



## BP 2020 - Régie Abattoir

		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Vote	Crédits 2020	625 500,00	566 670,11	-	-
Reports	RAR 2019	-	-	-	-
	Résultat reporté	-	58 829,89	-	-
	Total	625 500,00	625 500,00	-	-

Total Dépenses	625 500,00 €
Total Recettes	625 500,00 €



AR PREFECTURE

063-216300038-20200221-DEL2002032-DE  
Regu le 04/03/2020